

Echelle 0 1 2m

NOTA 1 : Le présent document exprime la figure et les dispositions générales de l'appartement. Des variations peuvent intervenir en fonction des nécessités administratives et techniques de la réalisation, tant en ce qui concerne les dimensions libres que l'équipement (retombées de poutre, soffites, faux-plafonds). Les côtes indiquées sont approximatives, les canalisations et interrupteurs ne sont pas représentés. S'ils figurent sur le plan, le nombre et les dimensions des corps de chauffe sont indicatifs et seront soumis à la conformité de l'étude thermique. Les quadrillages dessinés ne sont pas des calepinages. Les surfaces habitables sont conformes au décret du 23 mars 1997 (art. 4.1)
 NOTA 2 : Les hauteurs des seuils des portes-fenêtres sont comprises entre 5 et 25 cm et correspondent à une différence de hauteur maximale entre l'intérieur et l'extérieur.

SYMBOLE	DESIGNATION
	Espace libre diamètre 1.50m
	Aire de manoeuvre
	Soffites et Faux plafonds hauteur minimale: 2m20

FR	Réfrigérateur	All.v	Allège vitrée	ETEL	Tableau électrique	PV	Pare-vue
	Cuisson	F	Fenetre	PL	Placard	RP	Robinet de puisage
LV	Lave-vaisselle	PF	Porte-fenetre	VR	Volet roulant		
LL	Lave-linge	GC	Garde-corps	VR EI	Volet roulant Elec		

Résidence SISLEY

ZAC BOSSUT
 LOT 14 - Rue de la Muserolle
 95300 PONTOISE



LOT n° 123

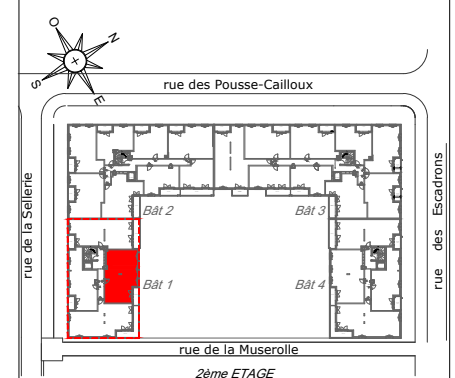
4P 2ème Etage Bât. 1

Entrée	3.15 m ²
Séjour / Cuisine	22.65 m ²
Dégagement	5.25 m ²
Chambre 1	13.45 m ²
Chambre 2	9.60 m ²
Chambre 3	11.50 m ²
Salle de Bains / WC	5.60 m ²
Salle d'Eau	2.55 m ²
WC	1.50 m ²

SURFACE HABITABLE 75.25 m²

Balcon 4.30 m²

TOTAL PRIVATIF 79.55 m²



MAITRISE D'OUVRAGE



DATE 20 septembre 2022 indice A